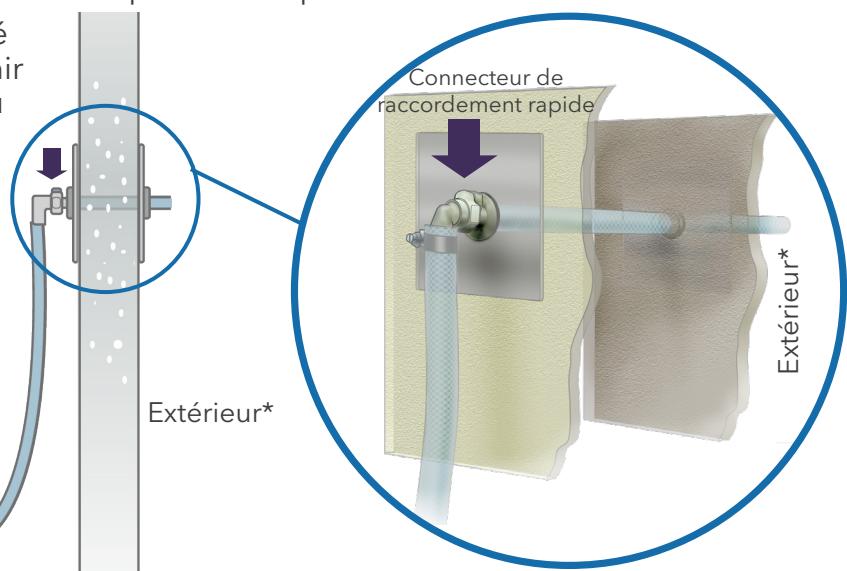
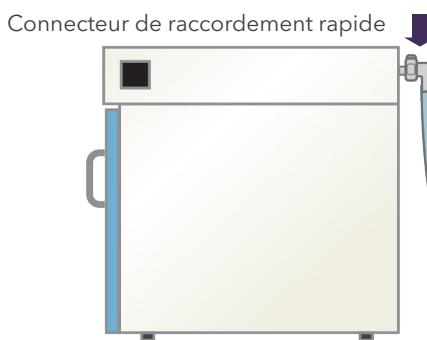


## Installation recommandée

Il convient d'installer le stérilisateur EOGas 4 près d'un mur donnant sur l'extérieur et de canaliser les gaz d'échappement directement vers l'extérieur au moyen d'un tuyau de 1,9 cm de diamètre interne. Ce type d'installation permet de limiter l'impédance du système d'échappement.

Des kits d'installation de traversée murale sont disponibles auprès d'Andersen Sterilizers.

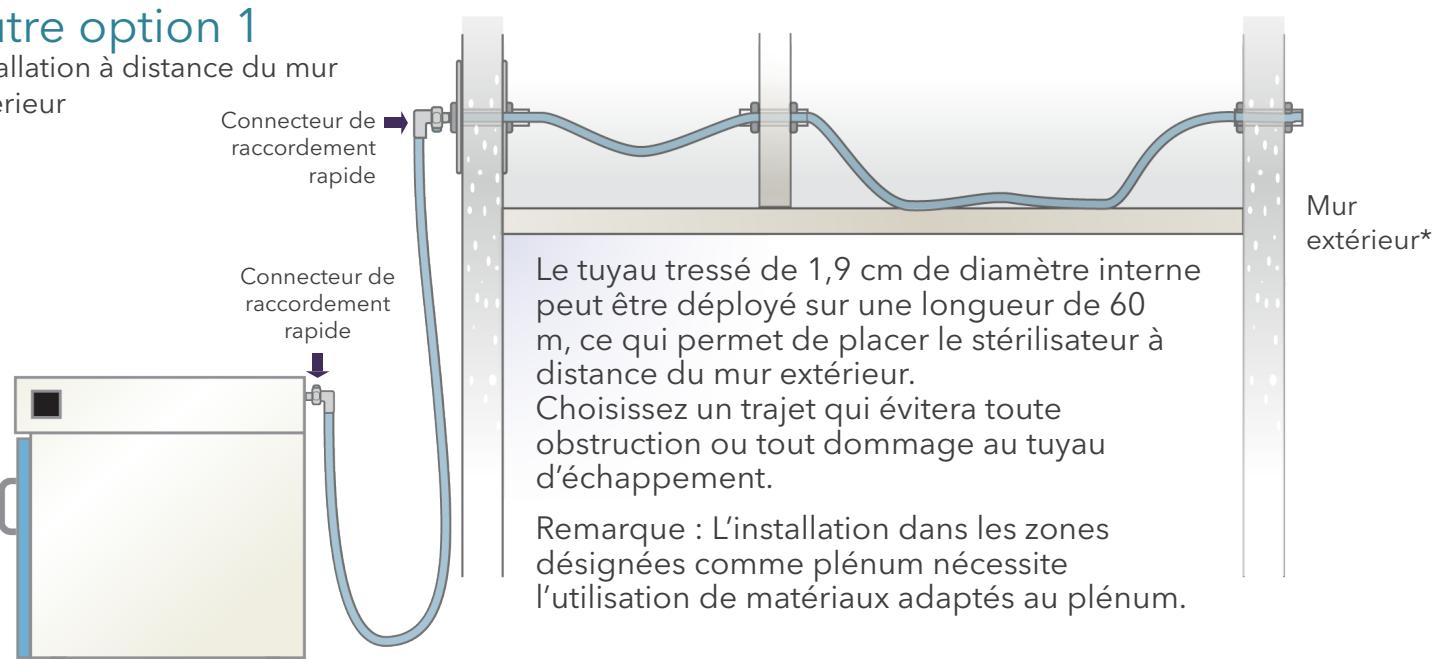
Remarque : Le stérilisateur doit être placé à un endroit où il est possible de maintenir une température ambiante supérieure ou égale à 20° C et l'humidité relative doit être maintenue entre 30 % et 60 % dans toutes les zones de travail.



Le stérilisateur EOGas 4 doit être placé à proximité d'une prise de courant non commutée, sans disjoncteur différentiel et reliée à la terre, cette prise étant dédiée exclusivement au stérilisateur.

## Autre option 1

Installation à distance du mur extérieur

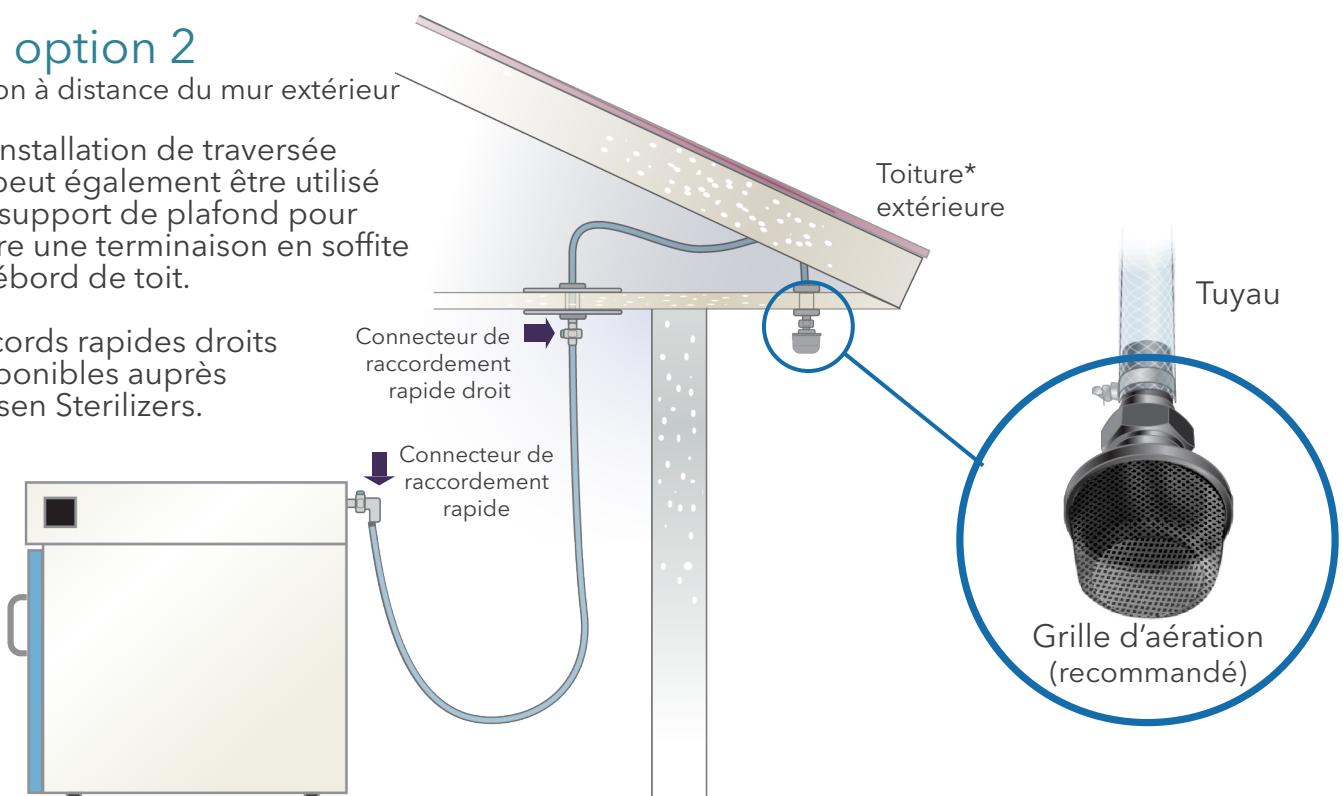


## Autre option 2

Installation à distance du mur extérieur

Le kit d'installation de traversée murale peut également être utilisé comme support de plafond pour permettre une terminaison en soffite ou en débord de toit.

Des raccords rapides droits sont disponibles auprès d'Andersen Sterilizers.



**Important :** Chaque stérilisateur EOGas 4 doit disposer de sa propre évacuation vers l'air extérieur. Il n'est pas possible de réunir les flux de gaz d'échappement de plusieurs stérilisateurs en un seul circuit d'évacuation vers l'extérieur.

Eviter à tout prix toute intrusion d'eau ou de corps étrangers dans le système d'échappement.\*

Caractéristiques électriques nominales					
Réf. modèle	Tension	Hz	Puissance	Calibre des fusibles	
<b>AN4000.01</b>	<b>EOGas 4</b>	120v +/- 10 %	60	630 W	8 A
<b>AN4000.11</b>	<b>EOGas 4</b>	230v +/- 10 %	50/60	580 W	4 A

**\*Remarques :** Les directives de l'AAMI recommandent pour tous les stérilisateurs à OE de prévoir un tuyau d'échappement dédié à l'appareil, avec une évacuation directe vers l'extérieur ou par l'intermédiaire d'un dispositif antipollution. Le conduit d'évacuation doit déboucher à plus de 7 mètres de toute prise d'air frais du bâtiment ou de toute voie de circulation de piétons ou d'animaux, et doit empêcher l'oxyde d'éthylène d'être libéré dans le bâtiment ou d'y être aspiré.

Pour toute assistance supplémentaire concernant l'installation, veuillez appeler votre représentant Andersen ou appelez le 1 800 523 1276.